

«Il est mort le budget, il est mort!»

Finances Le glas sonne pour le budget 2026. Refusé en Commission des finances, il devrait l'être aussi par le Grand Conseil en décembre. Ses chances de résurrection sont minces.

Marc Bretton

«Il est mort le budget, il est mort!» C'est le constat clinique du député du MCG François Baertschi après la décision de la Commission des finances du Grand Conseil de refuser d'entrer en matière sur le budget cantonal 2026 par dix voix (UDC, PLR, Le Centre, LJS, MCG) contre cinq (PS, les Verts).

Mort? Le centriste Jacques Blondin préfère filer la métaphore culinaire: pour lui, le budget serait «cuit». Et pas question d'espérer une résurrection printanière: bien que le gouvernement soit contraint depuis 2023 de présenter un nouveau budget en cas de refus du premier, les perspectives d'adoption sont sombres.

Pour être honnête, en septembre déjà, l'affaire semblait mal emmanchée. Prévoyant

409 millions de déficit, le projet cantonal, qui promettait de présenter un plan de redressement au printemps, recueillait peu de soutiens. La détérioration catastrophique de la semaine passée n'a pas, on s'en doute, amélioré l'ambiance. Et les 80 millions de coupes présentées par le Conseil d'État, moins la socialiste Carole-Anne Kast qui s'y est opposée, précise «Le Temps», n'ont pas changé la situation.

Rien ne va

Pour l'UDC Stéphane Florey, c'est simple, rien ne va: «Le Conseil d'État se complaît dans des déficits qui dépassent l'entendement et ce ne sont pas ses 80 millions d'économie qui changent quelque chose.» L'UDC veut une amélioration beaucoup plus nette de la situation: «Nous sommes prêts à accepter environ 100 millions de déficit, pour tenir compte de

«Avant de couper les prestations, il faudrait qu'on se montre moins généreux avec l'extérieur.»

François Baertschi
Président du MCG

l'effet initial de la baisse d'impôt de 2024, rien de plus.»

Les propositions du gouvernement ne passent pas plus au PLR: «Découvrir que la seule marge de manœuvre sur les charges est de 80 millions, soit 0,7% de toutes les charges, est invraisemblable, tonne le député Yvan Zweifel.

Cela démontre que l'automatisation des aides et autres subventions n'est plus contrôlable et qu'il faut urgentement agir en modifiant les lois idoines. Le Conseil d'État nous promet des mesures d'économie en 2026 pour 2027, mais ça fait longtemps qu'on attend ces mesures et qu'on ne voit pas grand-chose venir. Il est temps de taper fort sur la table, que tout le monde prenne la mesure de la situation et agisse enfin!»

Au Centre, Jacques Blondin réclame aussi des propositions concrètes du Conseil d'État pour remonter la pente: «Vu les montants en jeu, les députés n'ont pas la possibilité de proposer suffisamment d'économies: la balle est dans le camp du Conseil d'État. Pour le budget 2026, c'est cuit, mais j'espère la présentation d'un plan de mesures d'économie sérieuses pour la suite.»

Le MCG a aussi voté contre

le budget, mais ses raisons sont un peu différentes: François Baertschi accuse le Conseil d'État d'être resté inerte face à l'augmentation de la péréquation intercantonale et de la rétrocession des impôts à la source à la France. L'Hospice général serait aussi mal géré: «Avant de couper les prestations, il faudrait qu'on se montre moins généreux avec l'extérieur.»

La gauche indignée

La droite fusille le budget? La gauche l'a soutenu. Pourquoi? «Si le projet du Conseil d'État était loin d'être enthousiasmant, les socialistes ont voté l'entrée en matière, explique le député Thomas Wenger, parce que nous voulions nous opposer aux coupes et réinjecter des moyens dans les services en souffrance. En refusant le débat, la droite refuse de faire le travail pour lequel nous sommes élus. Elle ré-

clame l'équilibre du budget, mais n'ose pas dire où il faut couper. Il y a une majorité de droite au Grand Conseil et au Conseil d'État... Qu'elle prenne les mesures qu'elle réclame et qu'on voie qui défend quoi.»

On résume: sauf surprise, le Grand Conseil devrait refuser le budget 2026 en décembre. Probablement aussi la version de mars. Le Canton fonctionnera sur la base des 12^{es} provisoires, c'est-à-dire les dépenses de 2025, additionnées des crédits supplémentaires votés durant cette année-là.

Les nouvelles embauches seront donc bloquées, sauf si elles sont acceptées en Commission des finances, les mécanismes salariaux des fonctionnaires aussi. Le plan de redressement du Conseil d'État est attendu de pied ferme pour mai-juin. Ses mesures n'entreront pas en vigueur avant 2027.